

**LETTRE**

|

**N°4**

**DÉCEMBRE  
2024**

# OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE

**L2 ESPRI  
IAE USMB**

# SOMMAIRE

---

<b>Amérique du Sud</b>	<i>Page 3</i>
<b>Amérique du Nord</b>	<i>Page 4</i>
<b>Europe</b>	<i>Page 5</i>
<b>Arctique</b>	<i>Page 6</i>
<b>Moyen-Orient</b>	<i>Page 7</i>
<b>Afrique</b>	<i>Page 8</i>
<b>Asie</b>	<i>Page 9</i>
<b>Fiche pays : île Maurice</b>	<i>Page 10</i>
<b>Fiche pays : Arménie</b>	<i>Page 11</i>

**Le monde est en mouvement ; Êtes-vous à la page ?**

Au programme, dans cette **4ème édition** nous vous offrons un nouveau tour du monde. A travers tous les continents, vous découvrirez les événements marquant la scène internationale.

Dans chaque édition, nous vous proposons aussi de vous emmener plus loin en mettant également en lumière 2 pays choisis pour leur rôle stratégique et leurs singularités.

Ces articles sont une invitation à vous plonger dans une actualité brûlante et à en découvrir l'ensemble des enjeux, car dans un monde en constante évolution, la connaissance en est la clé.

Bonne Lecture et Bon voyage !

**Betourné-Virmont Juliette, Bianchi Carla, Decosse Elsa, Furin Noëlie,**

# Amérique du Sud

## Mercosur : Un accord commercial pas si sûr

Au cœur de l'Amérique du Sud, le Mercosur se présente comme un acteur régional incontournable, oscillant entre ambitions économiques titanesques et défis politiques majeurs. Fondé en 1991 par le Traité d'Asunción entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, et le Venezuela ultérieurement, le Mercosur a pour objectif d'améliorer l'intégration économique et de converger vers une union politique. On dénombre plusieurs États associés tels que le Chili, la Bolivie, le Pérou, l'Équateur, la Colombie et potentiellement l'Union européenne. Sur la scène internationale, au travers de cette initiative, ces pays cherchent à renforcer leur voix et peser face à des géants comme la Chine ou les USA. Néanmoins, ils font face à de nombreuses difficultés pour établir des accords commerciaux internationaux. En l'occurrence, l'accord avec l'Union européenne, signé en 2019 est toujours en attente de ratification.

Ce partenariat qui consiste plus particulièrement à abaisser les droits de douane sur des produits européens (voitures, vin...), est fortement contesté. En effet de nombreuses tensions et controverses au sein de certains pays concernés, notamment la France, reflètent les différents conflits d'intérêt entre les nations.

D'un côté, les agriculteurs européens, qui dénoncent une concurrence déloyale face à des produits sud-américains soumis à des normes sanitaires et environnementales beaucoup moins strictes que celles européennes. On parle ici de plus de 160 000 tonnes en plus de viande bovine qui entrerait sur le marché européen. Les français contestent également la baisse des droits de douanes sur le fromage car cette mesure bénéficierait davantage aux pays d'Amérique du Sud, qui exportent des produits de moins bonne qualité.

De l'autre, des organisations de défense de l'environnement pointent les risques accrus de déforestation en Amazonie, exacerbés par l'augmentation des exportations agricoles, notamment de viande bovine. S'ajoutent à cela des désaccords internes au sein des deux blocs : tandis que certains États membres de l'UE, comme l'Allemagne, agissent pour une ratification rapide, d'autres, comme la France, refusent de signer le traité tant que des changements majeurs ne sont pas faits.



Au sein des pays membres du Mercosur, un déséquilibre économique empêche l'harmonisation des politiques économiques. Notamment en confrontant le Brésil, qui est le poids lourd régional, avec les plus petits pays. *Bilaterals.org*

En outre, face au retour de Trump sur la scène internationale, plusieurs pays craignent le déclenchement d'une guerre commerciale, dû à l'augmentation risquée des droits de douane de 10 à 20%, selon les ambitions du nouveau président des États Unis.

Ainsi, ces divisions rendent la mise en œuvre de l'accord incertain d'autant plus que le 26 Novembre, 484 députés réunis au Palais Bourbon ont voté contre la signature de ce partenariat.

**Robin Anna, Ronzani Alizée, Van Hamme Timéo**

# Amérique du Nord

## De vendeuse de beignets à symbole de résistance : comment Sheynnis Palacios a alerté l'univers sur l'autoritarisme du Nicaragua ?

**"Miss Universe 2024 is... Denmark !"**. C'est ainsi qu'a été couronnée Victoria Kjær Theilvig pour succéder à la nicaraguayenne Sheynnis Palacios. Depuis la remise de son titre le 17 novembre dernier, une question est sur toutes les lèvres : pourra-t-elle retourner dans son pays ?

En 2018, des manifestations éclatent dans le pays en réaction contre la réforme de la retraite. violemment réprimées par des groupes paramilitaires proches du président Daniel Ortega au pouvoir depuis 2006, le bilan définitif s'élève à 325 morts. Depuis, toute manifestation est interdite et les personnes ayant soutenu ces manifestations sont sujettes à être arrêtées, voire expulsées du pays. La publication de photos montrant Sheynnis Palacios en train de prendre part à ces protestations ont fait d'elle un symbole de résistance au sein du pays. Cependant, ces révélations risquent de lui coûter son droit d'entrer au Nicaragua.

Sur le plan international, le pays a notamment quitté l'Organisation des États Américains. Elle a pour objectif d'œuvrer en faveur de la sécurité, de défendre la démocratie et les droits humains, de lutter contre la corruption, ainsi que de favoriser les échanges. En novembre 2021, le gouvernement de Daniel Ortega annonce son retrait de l'organisme, le qualifiant de « diabolique instrument du mal ». La méfiance du président s'explique notamment par la relation tumultueuse du Nicaragua avec les États-Unis. L'occupation américaine de 1912 à 1933 suivie par la dictature de la dynastie Somoza jusqu'en 1979 a conduit le Nicaragua à garder ses distances vis-à-vis des Américains.

En effet, la révolution sandiniste visant à renverser la dictature Somoza a fait face aux forces contre-révolutionnaires soutenues par les États-Unis. Condamnés à payer dix-sept milliards de dollars d'indemnisation au Nicaragua, les États-Unis n'ont jamais obéi à la décision de la Cour internationale de justice.



Jairo Cajina / Nicaraguan Presidency via AFP - Getty Images file  
Eduardo Verdugo / AP

Par ailleurs, le pays fait partie du mouvement des non-alignés, c'est-à-dire des États alignés à aucune grande puissance mondiale. Le but de cette initiative est d'assurer l'indépendance nationale, l'intégrité territoriale et la solidarité entre les pays du tiers monde dans un contexte de lutte contre toutes sortes de dominations par des grandes puissances.

En septembre 2024, l'Organisation des Nations Unies met en garde le gouvernement nicaraguayen au sujet d'une grave détérioration des droits humains dans le pays depuis 2023. L'organisation dénonce une augmentation des détentions arbitraires et des persécutions.

Ces dernières font l'objet d'une enquête internationale contre le président Ortega. Ce dernier qualifie l'enquête d'une "agression des pays impérialistes", traduisant son rejet du monde occidental.

Le 22 novembre dernier, Daniel Ortega a fait adopter au parlement une réforme constitutionnelle qui fait de son épouse une "coprésidente". Nombre illimité de mandats, allongement de la durée de la présidence : selon l'opposante Dora Maria Tellez, le Nicaragua devient "une dictature de facto".

Arrivée au terme de son règne, la nouvelle incarnation de la résistance au régime, Sheynnis Palacios, pourra-t-elle insuffler un nouveau vent d'espoir pour le pays ?

## Le Porte-Avions Nouvelle Génération : un outil de puissance militaire, marqueur d'une certaine ambition

Le Porte-Avions Nouvelle Génération (PANG), successeur attendu de l'actuel Charles de Gaulle dont le nom n'a pas encore été décidé, s'inscrit dans la continuité de la stratégie navale française tout en alliant une puissance et une autonomie accrue grâce à l'incorporation de nouvelles technologies. Avec ses 305 mètres de long et un déplacement à pleine charge de 80 000 tonnes, il deviendra le plus grand navire de guerre jamais construit en Europe, consolidant ainsi la place de la France parmi les grandes puissances navales. Ce sera également, à l'image de son prédécesseur, le seul porte-avions à propulsion nucléaire au monde en dehors de l'US Navy, un atout majeur en termes de projection stratégique et d'autonomie.

### Un porte-avions « à la française » : entre pragmatisme et puissance

Le PANG incarne une vision singulière : un porte-avions plus compact que ses homologues américains, mais conçu pour maximiser la polyvalence et l'efficacité. Grâce à des chaufferies nucléaires de nouvelle génération, il bénéficiera d'une autonomie de déplacement de dix ans, surpassant les 7,5 ans du Charles de Gaulle et écrasant les quelques jours d'endurance des navires à propulsion conventionnelle. Cependant, il faut également noter la nécessité régulière de ravitaillement à la mer (vivres, carburant avion et munitions) sans lesquels le navire et son équipage ne peuvent fonctionner, comme pour tous les bâtiments de guerre.

Doté d'une capacité d'emport d'une soixantaine d'aéronefs (Rafales M, SCAF, drones et avions de guet aérien), le PANG sera une base aérienne flottante redoutable, capable d'assurer la dissuasion et la projection de puissance française sur tous les océans grâce à sa capacité à croiser, avec son groupe aéronaval, à portée de 154 pays. Sans dépasser le stade de la contestation, il reste un outil majeur de diplomatie, parfois coercitive, permettant d'envoyer des messages de fermeté.

Comme son prédécesseur, le PANG prendra régulièrement part à des exercices militaires avec nos alliés européens et otaniens. Cela permettra d'améliorer l'interopérabilité avec les forces armées étrangères, un atout essentiel dans le cadre de la globalisation et de la complexification des conflits internationaux. Toutefois, si le transfert de commandement à l'OTAN lors de certaines missions est l'objet d'une décision souveraine de la France, des interrogations peuvent naître sur l'équilibre entre alliance et indépendance.

Cependant, cette ambition a un prix. Le coût du programme est estimé à 10 milliards d'euros, un investissement stratégique qui devra être justifié à la fois en termes d'efficacité militaire et de retour pour l'industrie de défense française.

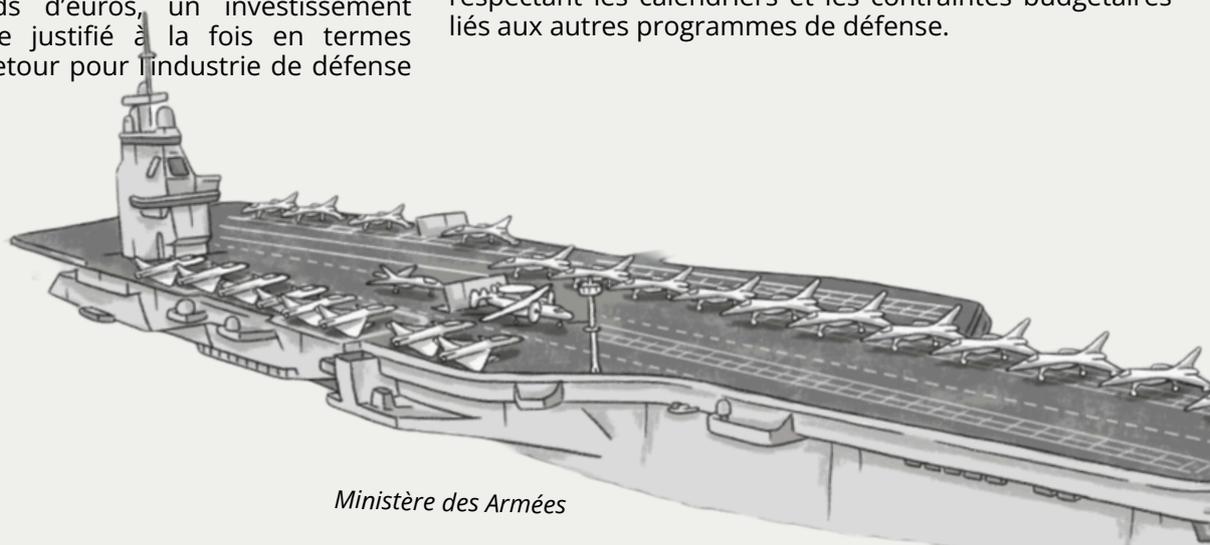
### Une impulsion majeure pour l'industrie française

Le projet PANG représente également un souffle nouveau pour la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) française. De la conception à la maintenance, il mobilisera des dizaines de milliers d'emplois hautement qualifiés, garantissant ainsi le maintien de compétences clés dans des domaines stratégiques. Cet effort contribue à préserver l'autonomie stratégique de la France, une capacité que seuls quelques pays dans le monde peuvent revendiquer. Néanmoins, il faut aussi relever que les catapultes, pièces maîtresses d'un porte-avions, sont une nouvelle fois de conception américaine.

### Une stratégie à un seul porte-avions : une vulnérabilité persistante

Mais une ombre plane sur ce projet ambitieux : l'absence d'un navire jumeau. Comme pour le Charles de Gaulle, la France maintient une stratégie de « porte-avions unique », soulevant des interrogations sur la disponibilité opérationnelle du vecteur de l'aéronavale embarquée. Lors des phases de maintenance obligatoire, parfois longues (notamment pour le rechargement du combustible nucléaire), la France pourrait se retrouver temporairement sans capacité aéronavale, un risque stratégique important. Cependant, avec son autonomie portée à 10 ans (contre 7,5 aujourd'hui), le PANG ambitionne de réduire ces périodes d'indisponibilité.

Certains experts plaident alors pour la construction d'un second porte-avions, qui permettrait non seulement d'assurer une permanence opérationnelle, mais aussi de réduire les coûts unitaires grâce à des économies d'échelle. Mais d'autres s'interrogent aussi sur la capacité de la France à mener un tel programme tout en respectant les calendriers et les contraintes budgétaires liés aux autres programmes de défense.



# Arctique

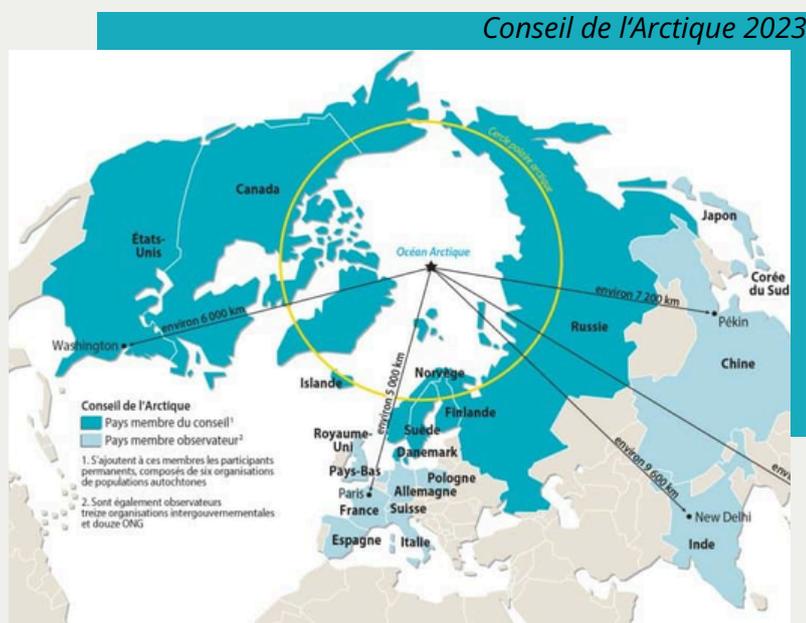
## Glaces et intérêts : le Conseil de l'Arctique face au dégel des ambitions

Fondé en 1996 par la Déclaration d'Ottawa, le Conseil de l'Arctique est une instance multilatérale dont les parties sont 8 États (Canada, Danemark, EUA, Finlande, Islande, Norvège, Russie et Suède) mais aussi 6 associations de peuples autochtones. Il s'organise en présidence tournante et fonctionne par consensus pour décider des différents enjeux (environnementaux, économiques, sociaux...) de la région. La présidence actuelle est assurée par la Norvège pour une durée de deux ans.

Les décisions sont prises à l'unanimité des quatorze membres. Des groupes de travail sont organisés pour travailler sur des sujets précis comme l'Amap (Arctic Monitoring and Assessment Programme) qui mesure la pollution et les atteintes à l'environnement. Ces groupes peuvent être financés par des crédits privés ou publics. Aucune contribution financière n'est d'ailleurs obligatoire. Les États choisissent la hauteur à laquelle ils participent.

En plus des États membres et des peuples autochtones, des observateurs font partie du Conseil, que ce soit des États, des ONG ou des organisations gouvernementales). Dans les observateurs on retrouve ainsi la Chine, l'Inde, la France et le Japon. Ou encore la Croix Rouge et WWF.

Le Conseil de l'Arctique est ainsi plus proche d'un forum de discussion et de socialisation entre les différents acteurs de l'Arctique que d'une organisation au sens juridique du terme.



Du fait de la grande pluralité des acteurs, les tensions et les divergences d'intérêt sont fréquentes au sein de ce Conseil. La Chine, l'Inde ou le Japon sont présents dans la zone sous prétexte de recherches scientifiques, leur but premier étant d'avoir une emprise plus forte sur les ressources et la géopolitique de la zone. En effet, cette région regorge de ressources et serait susceptible d'abriter plus de 90 milliards de barils de pétrole et 30% du gaz naturel non découvert dans le monde. Avec le réchauffement climatique, la fonte des glaces pourrait donner un meilleur accès à celles-ci. La Chine est aussi suspectée de militariser l'Arctique avec une présence terrestre, navale et aérienne.

Quant aux peuples autochtones, ils ont dû se fédérer pour avoir une plus grande crédibilité au sein du Conseil comme le Conseil Circumpolaire Inuit par exemple. Leur but est de défendre des mesures locales et faire valoir leur droit à décider de la protection de l'environnement et de l'exploitation des ressources. Cependant, leur manque de moyens financiers et scientifiques leur porte préjudice, ainsi que leur difficulté à communiquer avec les autres pays membres. Des interprètes traduisent les discussions que les Russes ne semblent pas vouloir comprendre.

En plus des luttes d'intérêt évidentes au sein du Conseil de l'Arctique, il existe de réelles tensions entre les États notamment avec la Russie. Depuis la guerre en Ukraine, le pays se sent acculé au milieu des membres de l'OTAN et a plusieurs fois menacé de se retirer du Conseil, en plus d'avoir interrompu tous leurs financements...

## Entre consentement et combat : l'Irak au-delà de la loi?

En Irak, la proposition de loi visant à baisser le consentement de 18 à 9 ans, portée par la coalition des partis musulmans chiites conservateurs, soulève d'importantes questions concernant les droits des femmes dans le pays.

«C'est une catastrophe pour les femmes, cette loi légalise le viol des enfants» explique \*Raya Faiq concernant le projet de loi qui pourrait légaliser le mariage dès 9 ans en Irak. Malgré une loi établie en 1959 visant à protéger les droits fondamentaux des enfants irakiens, ces derniers se trouvent parfois bafoués. En effet, d'après des données de l'ONU, c'est environ 28% des jeunes femmes qui se marient avant l'âge de 18 ans dans le pays, parmi lesquelles 22% ont à peine 14 ans.

En dépit de la \*loi 188, le Parlement irakien commandé par une coalition de partis musulmans chiites conservateurs discute aujourd'hui la mise en place d'un amendement visant la réduction de l'âge minimal du consentement de 18 à 9 ans. Alors que certains s'insurgent face à cette mesure catastrophique, perçue comme une loi légalisant le viol des enfants, cette dernière souligne la volonté du gouvernement d'asseoir d'avantage l'autorité religieuse dans le pays. Cet amendement s'accompagne d'ailleurs de nombreuses autres restrictions visant en majorité les jeunes femmes et soutenues, pour la plupart, par les députés masculins. Une fois ces mesures mises en place, les femmes se verraient dénier le droit de divorcer ou encore de percevoir un héritage.

Quelques témoignages :

« Le Parlement irakien doit rejeter ces modifications dangereuses et s'efforcer plutôt de remédier aux lacunes lamentables du Code pénal”

Razaw Salihi, chercheuse sur l'Irak à Amnesty International

«Malheureusement, les députés masculins qui soutiennent cette loi demandent ce qu'il y a de mal à épouser une mineure. Leur raisonnement est étroit. Ils ne tiennent pas compte du fait qu'ils sont les législateurs qui déterminent le destin des gens”

Alia Nassif, députée irakienne

«J'ai une fille, je ne veux pas qu'elle soit obligée, comme moi, de se marier dès l'enfance.»

Azhar Jassim, manifestante irakienne qui a dû quitter l'école à 16 ans pour se marier

Amnesty international

Le renforcement des inégalités de genre, qui se prolonge d'un renforcement des normes patriarcales, maintient les femmes dès leur plus jeune âge dans un rôle de subordonné. Celui-ci limite l'accès des femmes à l'éducation. Il pourrait également y avoir une augmentation des violences basées sur le genre qui expose ces dernières à des abus physiques, psychologiques et sexuels. La dépendance économique et le manque d'autonomie rendent difficile l'évasion de situations abusives. Évidemment cela réduit considérablement la notion de respect du consentement et de contrôle sur son propre corps.

Concernant les enfants, cela constitue une violation des conventions internationales, l'Irak est signataire de conventions internationales telles que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, qui définit l'enfance jusqu'à 18 ans et impose des protections contre le mariage précoce. Cette mesure constituerait une violation directe des engagements internationaux, exposant le pays à des sanctions ou une perte de crédibilité internationale. De plus, il pourrait y avoir un risque pour la santé physique et mentale, en effet les enfants mariés sont souvent privés d'une enfance normale, de jeux, d'éducation, et d'un développement émotionnel équilibré.

Régionalement en Irak, les Kurdes sont souvent reconnus pour avoir une position relativement progressiste sur les droits des femmes, surtout en comparaison avec d'autres groupes dans le pays. Le peuple kurde, particulièrement au Kurdistan irakien, est à l'avant-garde des droits des femmes en Irak, grâce à des lois progressistes et à une participation accrue des femmes dans la société et la politique. Le décalage entre le peuple kurde et le peuple irakien paraît se creuser ce qui risque de causer de plus en plus de tension entre les deux peuples.

Au niveau international, bien qu'il soit rarement à 18 ans, le consentement sexuel est généralement fixé à au-delà de 14 ans comme au Japon et au Royaume Uni où il est à 16 ans ou en France à 15 ans. L'amendement entrepris par l'Irak apparaît dans la continuité du recul des droits humains dans la région.

\*Raya Faiq est membre d'une coalition opposée au projet de modification de la loi 188

\*La loi 188 (ou Loi relative au statut personnel) introduite en 1959, fournit un ensemble de règles générales tant aux irakiens qu'aux irakiennes qu'elle que soit leur appartenance religieuse. Elle a été considérée comme l'une des plus progressistes du Moyen-Orient dans des domaines tels que le mariage (avoir minimum 18 ans pour se marier) ou le divorce (droit de garde des enfants).

Le projet de modification de la Loi relative au statut personnel avait déjà été proposé en 2014 et 2017 mais n'a pas été adopté en raison de protestations nationales. Une première lecture a eu lieu le 4 août 2024 et une deuxième a été tenté le 3 septembre sans suite, des opposants ont mené une campagne de boycott. L'examen en deuxième lecture a tout de même eu lieu le 16 septembre 2024, et le 17 septembre, la Cour suprême fédérale d'Irak a jugé ces modifications en conformité à la constitution irakienne.

# Afrique

## ZLECA : Entre espoirs et défis, l'Afrique à l'aube d'une révolution économique et politique

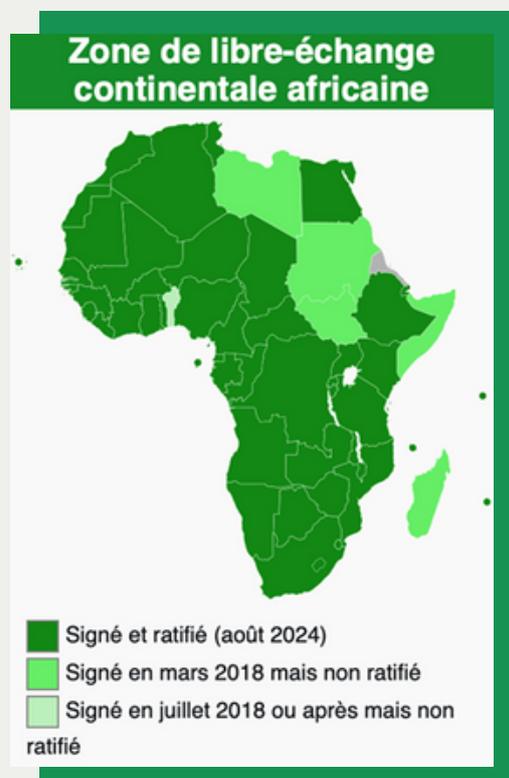
L'intégration économique a souvent été perçue comme étant une porte ouverte à la coopération interétatique dans une zone donnée. C'est le cas aujourd'hui en Afrique. La Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECA), entrée en vigueur dès 2021 après 3 ans de discussions, représente une grande avancée pour stimuler en Afrique le commerce et les échanges. Elle permet de fluidifier et unifier les marchés tout en réduisant la dépendance des États Africains aux pays et partenaires étrangers. Composée de 54 États, la ZLECA représente potentiellement l'un des plus grands marchés du monde avec plus de 1,3 milliard d'habitants.

Le contexte de décolonisation des années 60 fait émerger l'idée d'une intégration économique au travers de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Par la suite, des regroupements économiques régionaux, tels que la CEDEAO (Afrique de l'Ouest), la SADC (Afrique australe), et la CEEAC (Afrique centrale), ont vu le jour.

La ZLECA s'inscrit dans cette continuité d'intégration économique régionale. Elle répond à la nécessité de pallier les faibles niveaux de commerce intra-africain, qui représentaient seulement 17 % des échanges totaux du continent. Depuis son entrée en vigueur, plusieurs initiatives ont été mises en place pour concrétiser ses ambitions. Le Système panafricain de paiements et de règlements (PAPSS) simplifie les transactions financières transfrontalières. Ainsi, d'ici 2035 cette union pourrait générer jusqu'à 450 milliards de dollars de revenus supplémentaires, tout en sortant 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté.

Néanmoins, la zone de libre-échange fait face à des défis cruciaux. Le manque d'infrastructures de transport, d'énergie et de communication efficaces freine les échanges commerciaux et la circulation des biens. L'harmonisation des réglementations et des normes, essentielles pour garantir une libre circulation des marchandises, se heurte à la diversité des systèmes juridiques et des pratiques commerciales des États membres. Enfin, l'instabilité politique et les conflits régionaux dans certains États, couplés aux régimes autoritaires, constituent des obstacles aux échanges. Cependant, ces défis offrent aussi des opportunités, comme la création de nouveaux marchés, l'attraction d'investissements et l'amélioration des infrastructures logistiques grâce à des partenariats régionaux plus solides.

L'intégration économique a souvent été perçue comme étant une porte ouverte à la coopération interétatique dans une zone donnée. C'est le cas aujourd'hui en Afrique. La Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECA), entrée en vigueur dès 2021 après 3 ans de discussions, représente une grande avancée pour stimuler en Afrique le commerce et les échanges. Elle permet de fluidifier et unifier les marchés tout en réduisant la dépendance des États Africains aux pays et partenaires étrangers. Composée de 54 États, la ZLECA représente potentiellement l'un des plus grands marchés du monde avec plus de 1,3 milliard d'habitants.



*Contributeurs aux projets Wikimedia.  
(2024, 19 novembre).*

## Vie à Dharavi : des habitants loin d'être ravis

Dharavi, le plus grand bidonville d'Inde, se situe au milieu de la mégapole de Mumbai. Il compte près d'un million d'habitants à lui seul. Les habitants des lieux vivent entassés les uns sur les autres dans une zone qui n'est pas alimentée en eau ou en électricité, du moins, pas légalement. Le bidonville de Dharavi est devenu une ville dans la ville qui contribue fortement au PIB Indien.

Depuis près de 20 ans, de nombreux projets de réhabilitation de la zone ont été proposés par plusieurs promoteurs immobiliers, motivés par la spéculation immobilière. Cette année, c'est Adani Group, possédé par le magnat indien Gautum Adani qui rachète les terres et prévoit la création d'un quartier complet. Ce rachat questionne les conditions de vie déjà précaires des habitants de Dharavi qui vont devoir quitter la zone pour permettre la construction du nouvel espace. Rien ne garantit que le groupe ait prévu une relocalisation des populations pour la durée des travaux, ni à terme. Il faut rappeler que les terrains coûtent une fortune au vu de leur localisation clé dans la capitale économique Indienne, avec des prix au mètre avoisinant ceux de Manhattan.



<https://www.maxicours.com/se/cours/mumbai-une-grande-metropole-mondiale/>

L'intérêt porté sur le groupe Adani du fait de son acquisition de Dharavi a soulevé des questions de financement de ses projets. Mi-novembre, des accusations de corruption contre le groupe Adani ont été mises en lumière par les États-Unis. Le groupe serait effectivement proche du dirigeant Indien Narendra Modi.

Des acteurs sont opposés au démantèlement de Dharavi, pour des raisons pas toujours altruistes. En effet, le tourisme dans ces bidonvilles est en pleine expansion, sous l'impulsion de sociétés comme Reality Tours and Travels, qui propose des visites touristiques de Dharavi. L'entreprise s'est inspirée des visites des favelas du Brésil pour monter son activité, et a pour projet de s'implanter aux Philippines pour proposer des visites des bidonvilles de Manille. Ce projet de développement témoigne du succès économique des sociétés proposant des tours de bidonvilles, alors même que le discours qu'elles affichent se veut solidaire et charitable, loin de toute préoccupation financière.

Leur discours indique que les visites du bidonville permettraient de lutter contre les stéréotypes, et de faire vivre les artisans y résidant.

Cependant, toute amélioration des conditions de vie des habitants de Dharavi priverait les tour operators de leur activité. Ceci peut expliquer pourquoi Reality Tours and Travels continue de faire passer ses tours dans des quartiers où sont produits divers biens dans des conditions de travail et sanitaires déplorables, renforçant encore la misère dans laquelle se trouvent les habitants. De plus, Reality Tours and Travel n'adhère pas aux projets de réhabilitation du quartier et de relogement de ces habitants.

L'impact de Reality Tours and Travel s'avère parfois positif. Elle affirme reverser 80 % de ses bénéfices, conséquents, aux micro-projets qu'elle pilote dans Dharavi, notamment l'encadrement d'activités éducatives dont près de 1200 personnes ont pu bénéficier. La majorité des employés sont issus des bidonvilles de Mumbai. Il reste à déterminer si ces actions témoignent d'une réelle volonté de contribuer au développement du quartier, ou d'une politique de social washing.

La question des bidonvilles est un enjeu mondial. En effet, cette problématique de précarité touche tous les pays. Dans un contexte de pauvreté extrême face aux ambitions d'un milliardaire, la situation des bidonvilles à travers le monde interroge. Alors que les inégalités se creusent et les zones urbaines s'agrandissent, de nombreuses problématiques touchent la question des bidonvilles.

D'une part, le tourisme, doit-il perdurer alors qu'il ne profite pas forcément à l'économie locale et qu'il amène à maintenir le bidonville pour assouvir le besoin d'aventures de touristes souvent occidentaux ? Aussi la problématique de l'aménagement du territoire est d'autant plus importante, quelles infrastructures et pour qui ?

Cet enjeu étant global, les ONG et organisations internationales peuvent aussi se saisir de ces questions.



# L'île Maurice

## 1 Renseignements généraux

L'île Maurice, situé dans l'**Océan Indien**, s'étend sur près de **1 865 km<sup>2</sup>**. Cet archipel volcanique, s'élevant jusqu'à 828m d'altitude est peuplé de **1 222 340 mauriciens et mauriciennes**. Port Louis est la capitale de cet archipel autrefois français puis anglais. Depuis 1968, cette république élit indirectement son président, depuis 2019, c'est Mr Prithvirajsing Roopun qui occupe cette fonction. **Les langues officielles** à Maurice **sont l'anglais et le français**

Les habitants de l'île commercent avec les **Roupiés Mauriciennes**. Un euro équivaut à 49 roupies. Le Produit intérieur brut mauricien s'élève à **14,4 milliards de dollars**, ce qui le classe au **141ème rang mondial en PIB nominal**. Sur le volet environnemental, ce petit archipel est directement impacté par le **dérèglement climatique**. Les vents sont plus violents, les **cyclones** plus récurrents et les périodes de **pluies** ou de **sécheresses** sont allongées

## 2 Forces armées

Maurice ne possède pas de force militaire permanente. L'ordre et la sécurité du pays sont assurés par **une force de 10 000 membres**, sous les ordres du Commissaire de Police.

La police nationale est constituée de **8 000 policiers** qui assurent la paix civile. **La Force Spéciale Mobile** compte environ **1 400 membres** et le nombre de **garde-côtières** gravite autour de **500 membres**. Réunis, ils forment les deux seules forces paramilitaires de l'île.

## 3 Politique intérieure

L'île Maurice est sous un **régime parlementaire démocratique**, inspiré du modèle Britannique. Contrairement à la France, le pouvoir de l'exécutif est occupé par le Premier Ministre et son gouvernement.

Le 1er Novembre 2024, à la veille des élections législatives le gouvernement avait ordonné **l'interdiction de l'utilisation des réseaux sociaux** menant à une controverse d'envergure internationale et à un questionnement sur la démocratie dans le pays.

Suite à ce scandale, les mauriciens ont voté pour un nouveau gouvernement dirigé par une coalition avec **le Parti Travailleiste et le Mouvement Militaire Mauricien** avec **Navin Ramgoolam** comme Premier Ministre.



[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mauritius\\_s\\_Island\\_topographic\\_map-fr.jpg?uselang=fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mauritius_s_Island_topographic_map-fr.jpg?uselang=fr)

## 4 Politique extérieure - Action internationale - Alliance(s) régionale(s)

Le 3 octobre 2024, accord historique, Le Royaume Uni reconnaît la **souveraineté** de l'île Maurice sur l'**archipel des Chagos**, à condition de conserver sa **base militaire** (conjointe avec les USA) à Diego Garcia.

L'île française **Tromelin** est revendiquée depuis 1976 par Maurice. L'accord proposé en 2010 par la France sur une **co-gestion** de la ZEE stagne toujours.

Membre de la **Commission de l'Océan Indien**, elle est composée de 5 îles, avec pour objectif de défendre leurs droits sur la scène continentale et internationale.

Membre du **Marché commun de l'Afrique orientale et australe** (COMESA), qui est une zone de **libre échange** (commerce de biens et services facilités).

22 février 2021, l'Accord de coopération économique et de partenariat global (CECPA) signé entre Maurice et **l'Inde**.



## Informations générales

**Nom complet :** République d'Arménie  
**Capitale :** Erevan  
**Nombre d'habitants :** 2 965 597  
**Religion majoritaire :** pays chrétien avec l'Église apostolique arménienne  
**PIB :** 114e PIB nominal au niveau mondial soit 22.379 M€  
**Monnaie :** dram arménien  
**Forme de l'Etat :** République Parlementaire  
**Langues officielles :** arménien

# L'ARMÉNIE

## République d'arménie



## Tensions géopolitiques

- **Turquie :** Des relations historiquement tendues à cause du génocide arménien de 1915, ont menés à la fermeture des frontières en 1933. La Turquie est un allié historique de l'Azerbaïdjan, pays turcophone, l'Arménie se retrouve donc prise en tenaille par deux pays qui lui sont très hostiles.
- **Azerbaïdjan :** Un conflit historique autour, notamment, de la question du Haut-Karabakh, petit territoire situé entre les deux pays, fut la source de nombreux affrontements. En 2023, l'Azerbaïdjan a attaqué et prit ce territoire, laissant planer un risque de nettoyage ethnique pour la population arménienne sur place. En mai 2024, des négociations de paix ont conduit à des pertes de territoires pour l'Arménie.

## Relations extérieures



- **Russie :** Depuis plus de 30 ans les frontières avec l'Iran et la Turquie sont garanties par des forces russes. A compter du 1er Janvier 2025, un retrait des troupes russes a été signé : témoignant d'une baisse d'influence
  - **Membre de l'OTSC :** organisation du traité de sécurité collective.
  - **Reçoit la COP17** en 2026 : il s'agit d'une confrontation face à l'Azerbaïdjan qui reçut la COP16 à Bakou en novembre 2024
  - **France :** aide militaire, relation historique.
- => But de diversification des relations

## Histoire



L'Arménie, nation millénaire, tient des racines antiques dans le "Royaume d'Arménie". Situé sur un carrefour stratégique à la croisée des empires, l'Arménie fut successivement envahit par les Perses, les Ottomans puis l'URSS. Elle retrouve son indépendance en 1991.



## Forces armées

Armée de Terre, Armée de l'Air et unités de renseignement mais il n'y a pas de marine car le pays est enclavé, sans accès à la mer.  
 70 000 hommes et 210 000 soldats de réserve.  
 Disposent de Matériels soviétiques mais tentent de se tourner vers la France et l'Inde pour lui fournir des armes car il y a une détérioration des relations avec Russie.



## Territoire

90% du territoire se situe à plus de 1 000 m d'altitude. Pays enclavé n'ayant pas accès à la mer. Riche en minéraux comme le cuivre, l'or, le molybdène (plus grand producteur mondial), l'argent, et les diamants industriels. Ils ont des ressources pétrolière et gazière mais ils importent la majorité de leur énergie de la Russie.